



CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

390 Avenue Jean Paul II
01 B.P. 374 COTONOU

Tél. (229) 21 30 27 27 / 67 / 30
Fax : (229) 21 30 26 36

E-mail : info@cnss.bj
Site Web : www.cnss.bj

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) communique.

Il est organisé **du 02 au 30 novembre 2022** un recensement systématique des bénéficiaires de prestations du régime général de sécurité sociale géré par la CNSS.

A cet effet, les pensionnés, les rentiers et les allocataires sont invités à se faire enrôler sur les différents sites de l'Agence Nationale d'Identification des personnes (ANIP) sur toute l'étendue du territoire national munis d'une (01) photocopie de la carte d'identité biométrique ou une (01) copie du Certificat d'Identification Personnelle (CIP) en cours de validité ou tout autre document comportant le Numéro Personnel d'Identification (NPI).

Outre cette pièce, les intéressés devront se munir de :

Pour les pensionnés :

- une (01) photocopie de la carte de pension ou tout autre document fourni par la CNSS comportant le numéro de pension ;

Pour les rentiers :

- une (01) photocopie de la carte de rente ou tout autre document fourni par la CNSS comportant le numéro de rente ;

Pour les allocataires :

- une (01) photocopie du livret d'allocataire ou du reçu de demande de prestations familiales;
- les photocopies des Certificats d'Identification Personnelle (CIP) ou tout autre document comportant le Numéro Personnel d'Identification (NPI) des enfants à charge.

La présente opération de recensement répond au souci de modernisation de l'outil de production de la CNSS et d'amélioration de la qualité du service offert.

La CNSS, l'assurance d'une meilleure protection pour la vie !



Fait à Cotonou, le

29 SEPT 2022

Apollinaire A. CADÈTE TCHINTCHIN